

Focus sur la régularisation des rejets/refus

Niveau : Initiation

Durée : 0,28 jour(s) soit 2,0 heure(s)

Public concerné :

Notaire, formaliste, rédacteur d'actes et toutes personnes pratiquant les formalités

Objectifs :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de:

- Faire la différence entre un rejet et un refus
- D'utiliser le moyen de régularisation approprié

Contenu :

Refus – rejets : comment les différencier ?

- Circuit de l'acte au SPF
- La notification de cause de rejet / la notification de refus
- Le refus de la formalité
- Refus technique
- Rejet de la formalité
- Rejet définitif

Les moyens de régularisation

- L'acte rectificatif
- La mention rectificative
- L'attestation rectificative
- Les pièces manquantes et justificatifs
- La reprise pour ordre
- Le bordereau rectificatif

- Le bordereau d'inscription rectificative

Pré-requis :

Pratique courante des formalités

Modalité d'exécution

Visioformation

Modalités pédagogiques

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur.

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et/ou des mises en situation professionnelles illustrant la théorie.

Modalités techniques

Type de formation : inter, intra ou commandé.

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant. Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ; un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.